

CONSUMMATION ■ Liste de courses de quelques accessoires bien utiles pour être vu et ne pas avoir froid aux mains

Pour pédaler au chaud et en sécurité

Non, continuer à faire du vélo n'est ni compliqué ni héroïque. Il faut juste être bien équipé pour pédaler dans les meilleures conditions.

Marie Guibal

marie.guibal@centrefrance.com

Avec le passage à l'heure d'hiver, il fait nuit dès 17 heures. Pile à l'heure des sorties d'écoles et de bureaux. Cyclistes mais aussi piétons sont plus exposés au risque d'accident. *La Rep'* a fait ses courses et vous indique quelques accessoires qui peuvent vous changer la vie. Voire vous la sauver.

OBLIGATOIRE

Rouler de nuit implique de voir mais surtout d'être vu. Le code de la route impose aux cyclistes un certain nombre d'équipements tels qu'un phare et un catadioptre (réflecteur blanc ou jaune à l'avant (jamais en mode clignotant, c'est interdit), un phare et un catadioptre rouge à l'arrière, des réflecteurs visibles latéralement (sur les rayons) et sur les pédales. Pensez à installer aussi un catadioptre sur votre remorque.

« C'est vital ! Or, trop

d'usagers sous-estiment l'importance de l'éclairage », rappelle même la FUB, la Fédération des usagers de la bicyclette.

Un gilet rétro réfléchissant dit « de haute visibilité »

Mieux vaut ne pas lésiner sur vos achats : investir dans de la qualité vous protégera pour longtemps. Les phares doivent être assez puissants : 200 à 300 lumens en ville, 400 à 600 hors agglomération, conseille ce vendeur chez Cyclable. La plupart sont rechargeables en USB.

Depuis 2008, tout cycliste qui circule de nuit hors agglomération est tenu de porter un gilet rétro réfléchissant dit « de haute visibilité ». Il en existe dans le commerce. Sinon, la créatrice de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ici et là-bas à bicyclette, en confectionne de très beaux, avec des tissus imperméables (au choix) et des bandes réfléchissantes (75 euros pièce).



GILETS. En tissu imperméable et très réfléchissants : à commander sur mesure à Laurence, d'Ici et là-bas à bicyclette. PHOTO M. G.

Magalie Lachaud aussi habile de ses mains. Cette fan de loisirs créatifs, qui se déplace tous les jours à vélo, a personnalisé les casques de ses enfants avec des stickers réfléchissants découpés avec sa machine de « découpe intelligente » (Cricut Maker). Style !

La FUB conseille aussi de coller un maximum de

bandes rétro réfléchissantes sur son vélo (cadre, portebagages, sacoche...). Il existe des rouleaux de scotch réfléchissant. Objectif : briller !

AVOIR CHAUD

Les manchons, elle a été l'une des premières à en fabriquer, dès 2018. C'est devenu l'objet-phare d'Ici et là-bas à bicyclette : ils sont fourrés, chauds et vous aurent un large choix de tissus (de 55 à 61 euros). Nouveauté du mois dernier : elle a ajouté un système antivol.

Pour que votre enfant n'ait pas froid à l'arrière, sur son siège bébé, Laurence vient d'imaginer un P'tit manchon (28 euros) pour y glisser ses mains. Accroché au harnais, il ne risque pas de tomber. Bien vu de la part de cette mère de famille cycliste. La créatrice locale Petite fouine en fabrique aussi.

Le vélociste Cyclable constate que les ventes des casques connectés Cosmo connected (comportant un éclairage arrière, un détecteur de chutes et des caschettes détachables pour l'hiver) cartonnent (environ 200 euros tout de même).

EN CHIFFRES

42

Le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de manière récurrente de 42 % en novembre, par rapport au mois d'octobre, en raison du changement d'heure et de la nuit qui tombe plus tôt.

44

Les piétons vêtus d'une tenue rétro réfléchissante sont visibles de nuit dans les phares d'une voiture à 44 mètres (contre 28 ans gilet). Idem pour les cyclistes, visibles par les automobilistes (à 80 km/h) à 63 mètres contre 35 avec une tenue sombre.

RESTER AU SEC

Hormis les inconvénients des capes et pantalons de pluie, les couvre-chaussures s'avèrent efficaces. Pour éviter de s'asseoir sur une selle mouillée, pensez aux couvre selles. En magasins ou chez des créatrices de chez nous ! ■

J'en veux. www.ici-et-la-bas-a-bicyclette.fr/et-a-biocoop-saran ; www.petitefouine.fr ; Cyclable : 12, rue Royale à Orléans.